

LEVIATHAN



CONCEPTION ET MISE EN SCENE

Lorraine de Sagazan

TEXTE

Guillaume Poix

CREATION 15.07 - 21.07.2024 - FESTIVAL D'AVIGNON

Leviathan

Création le 15 juillet 2024 au Festival d'Avignon

Durée estimée
2h30

Conception et mise en scène
Lorraine de Sagazan

Travail vocal
Juliette de Massy

Texte
Guillaume Poix

Régie générale
Vassili Bertrand

Avec
Khallaf Baraho
Jeanne Favre
Felipe Fonseca Nobre
Jisca Kalvanda
Antonin Meyer-Esquerré
Mathieu Perotto
Victoria Quesnel
Eric Verdin
et le cheval Oasis

Régie plateau
Kourou

Dramaturgie
Agathe Charnet et Julien Vella

Administration, production, diffusion, relations presse
AlterMachine | Camille Hakim Hashemi, Marine Mussillon, Carole Willemot

Assistant à la mise en scène
Antoine Hirel

Apprentie mise en scène
Danaé Monnot

Scénographie
Anouk Maugein assistée de Valentine Lè

Construction du décor
Ateliers de la Comédie de Saint-Etienne, Atelier Coulons Tapisserie et ateliers du Théâtre National de Bretagne

Lumières
Claire Gondrexon assistée d'Amandine Robert

Réalisation des costumes
Anna Carraud, Marnie Langlois, Mirabelle Perot, Flore Chrétien, Tom Savonnet, Zlatoslava Novytska, Oscar Houtin et ateliers de la Comédie de Saint-Etienne

Conception et création costumes
Anna Carraud assistée de Marnie Langlois et Mirabelle Perot

Production
La Brèche, La Comédie de Saint-Etienne – centre dramatique national

Création vidéo et cadrage
Jérémy Bernaert

Coproduction
Odéon – Théâtre de l'Europe, TGP I Centre dramatique national de Saint-Denis, Académie de France à Rome – Villa Médicis, ThéâtrédelaCité – CDN Toulouse Occitanie, Comédie de Reims – centre dramatique national, Comédie de Béthune, Théâtre Dijon-Bourgogne – CDN, Festival d'Avignon, Théâtre national de Bretagne, La Passerelle – Scène nationale de Saint-Brieuc, Théâtre du Beauvaisis, L'Azimut - Antony I Châtenay Malabry, CDN de Normandie-Rouen - en cours-

Création son
Lucas Lelièvre assisté de Camille Vitté

Musique comparution chantée
Pierre-Yves Macé

Chorégraphie
Anna Chiorescu

Masques
Loïc Nebreda

PERRUQUES
Mityl Brimeur

Mise en espace cheval
Thomas Chaussebourg

Avec le soutien
Région Ile-de-France

Avec le soutien artistique
Jeune Théâtre National

Accueil en résidence
CDN de Normandie-Rouen, ThéâtrédelaCité – CDN Toulouse Occitanie, MC93 - maison de la Culture de Seine-Saint-Denis à Bobigny, Le CENTQUATRE – Paris, Comédie de Valence

Calendrier de création

2022 – 2023

Automne 22 - printemps 23

Recherche et écriture

08.05 – 12.05.2023

Résidence à la Villa Médicis avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

2023 – 2024

30.10– 04.11.2023

Résidence à TGP - Saint-Denis avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

19.02 – 03.03.2024

Résidence à la MC93 - Bobigny avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

18.03 – 30.03.2024

Résidence à la MC93 - Bobigny avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

08.04 – 17.04.2024

Résidence à l'Odéon-Théâtre de l'Europe avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

18.04 – 07.05.2024

Résidence à la Comédie de Saint-Etienne dans le décor avec toute l'équipe

21.05 – 25.05.2024

Résidence au Théâtradelacité - CDN Toulouse Occitanie avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

03.06 – 20.06.2024

Résidence au CDN de Normandie- Rouen dans le décor avec toute l'équipe
- Avant-premières les 18, 19, 20.06 -

01.07 – 10.07.2024

Résidence à la Comédie de Valence dans le décor avec toute l'équipe



Calendrier de tournée

2023 - 2024

15.07 - 21.07.24
CREATION
Festival d'Avignon
Gymnase Aubanel, 18h
Relâche le 17.07

2024 - 2025

13.11 - 16.11.2024
Théâtre national de Bretagne- Rennes, dans le
cadre du Festival du TNB

20.11 - 21.11.2024
Le Grand R, scène nationale La Roche-sur-Yon

28.11 - 29.11.2024
Théâtre Sartrouville Yvelines CDN

05.12.2024
La Passerelle, scène nationale Saint-Brieuc

11.12 - 12.1.2024
L'Azimut, Antony I Châtenay-Malabry

30.01 - 06.02.2025
Théâtre du Nord CDN Lille Tourcoing
Hauts-de-France

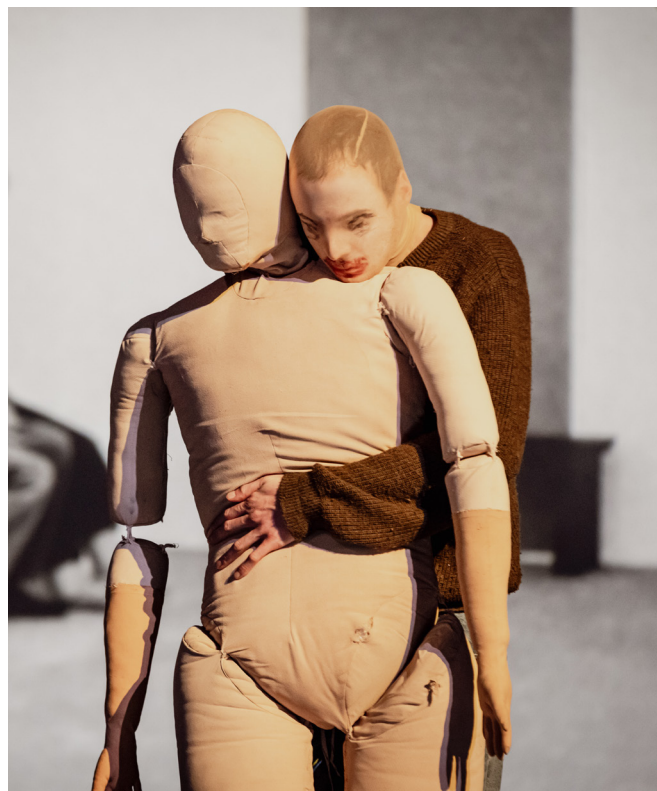
25.02 - 27.02.2025
Comédie de Reims, CDN

04.03 - 07.03.2025
Théâtre de la Cité - CDN Toulouse Occitanie

18.03.2025
L'Estive, scène nationale de Foix

25.03 - 28.03.2025
Comédie de Saint-Etienne, CDN

02.04 - 06.04.2025
Les Célestins, Théâtre de Lyon



10.04 - 11.04.2025
Les Célestins, Théâtre de Lyon

16.04 - 17.04.2025
Comédie de Valence, CDN Drôme Ardèche

02.05 - 23.05.2025
Odéon - Théâtre de l'Europe

2025 - 2026

Théâtre du Beauvaisis
Théâtre Dijon-Bourgogne, CDN
Comédie de Béthune

- en cours -

Présentation

Dans ce spectacle, Lorraine de Sagazan pense le théâtre comme un contre-espace pour interroger le fonctionnement du système judiciaire, ses béances, ses alternatives.

Le Léviathan, figure biblique ambivalente, à l'immense héritage philosophique et littéraire pose la question suivante: qui est le monstre ?

Se confrontant à la construction instituée du droit, son organisation; la détention de l'autorité et de la violence dite légitime, le spectacle tente, usant de registres divers, de renverser certaines évidences et d'opérer des points de bascules par delà le bien et le mal.



Note d'intention

Pendant la crise sanitaire de 2020, nous avons entamé avec l'écrivain Guillaume Poix un nouveau protocole de travail en menant, dans les théâtres fermés, quelques 300 entretiens avec des personnes de tous horizons. À partir de ces rencontres, nous avons identifié des « manques » ou des « insuffisances » dans le champ social. Loin de toute démarche documentaire, j'ai alors conçu un cycle de spectacles qui emploierait les moyens symboliques et performatifs de la fiction pour tenter de « répondre » à ces lacunes par autant d'actes théâtraux. Troisième volet de ce cycle créé en juillet 2024 au Festival d'Avignon, LEVIATHAN interroge le fonctionnement du système judiciaire, ses béances et ses alternatives.

Parce qu'elle organise les rapports entre les membres d'une société, la justice demeure la clef de voûte du schéma social et civique. Pourtant, si chacun s'entend sur l'idée d'une justice parfaite, les opinions divergent quant à son application. La justesse de la justice se mesure à la manière dont celle-ci est rendue. La France, comme d'autres pays d'Europe, connaît une crise de confiance sans précédent face à l'égard de cette institution.

C'est partant de ce constat que j'ai commencé une immersion au Tribunal de Paris. Pendant plusieurs semaines, avec une partie de l'équipe, j'ai rencontré nombre de justiciables, avocats, magistrats. Et j'ai assisté à trente jours de comparutions immédiates.

La comparution immédiate est une procédure simplifiée et expéditive – vingt minutes en moyenne – qui juge l'auteur présumé d'une infraction à sa sortie de garde à vue.

Cette procédure de plus en plus répandue favorise largement l'incarcération puisque 70% des peines prononcées sont de la prison ferme.

Or si la finalité du droit de punir est le maintien de l'ordre public et l'assurance de la paix sociale, la question est de savoir si le droit pénal moderne, par le biais d'une politique de plus en plus répressive, arrive à accomplir sa raison d'être. Il suffit d'étudier le cas des prisons tant au niveau de la surpopulation carcérale qu'au niveau du cadre social dans lequel les détenus vivent. La réinsertion reste problématique, la récidive élevée et la paix sociale n'est pas atteinte, loin de là. On observe aussi que pour un même délit, le risque d'être placé en détention est multiplié par cinq si l'on est sans-domicile fixe. Celui d'être condamné à de la prison ferme, par huit. La répression judiciaire ne s'abat pas de la même manière sur toute la population. La plupart du temps on observe que la punition précède le crime.

En comparution immédiate, l'ordre juridique ne

fonctionne pas comme une instance d'intégration et d'organisation collective, il s'inscrit dans les conflits politiques et reproduit des rapports de force. J'ai pu y observer qu'un.e prévenu.e fait rarement face à sa victime mais fait face à un procureur qui pose la société comme la victime de l'infraction. Je pose alors la question : est-ce le code pénal qui fait le crime ou la présence d'une victime ? Est-ce le code pénal qui réclame la justice ou la blessure et sa réparation ? Pourquoi un droit répressif plutôt qu'un droit restitutif qui prendrait en charge la réparation du préjudice subi ?

Je me suis intéressée à la justice transformatrice et à l'abolitionnisme pénal. Ces mouvements consistent à remettre en question le système pénal dans son ensemble (tribunaux, police et prisons) et à imaginer des alternatives. Il s'agit alors d'envisager une véritable confrontation des parties, créer les conditions d'un véritable « débat politique » au sein d'un tribunal où la victime et les besoins que celle-ci peut manifester est au centre des considérations et des décisions. Il s'agit d'obtenir des réponses afin de comprendre l'évènement qu'elle a subi, voir son préjudice reconnu sans charge d'accusation, être réintégrée auprès d'une communauté qui assure sa sécurité, obtenir une réparation du préjudice subi, pouvoir transformer l'évènement afin de lui donner un sens. Dans ce processus, des experts peuvent intervenir, mais leur présence doit être minimale, jamais de porte-parole.

LEVIATHAN se présente comme un contre-espace dans lequel je mets en scène une investigation critique sur nos manières de voir l'organisation et l'application du droit moderne et interroge nos pulsions de jugement et de répression.

Le spectacle met donc en scène des comparutions immédiates en temps réels réécrites par Guillaume Poix. Mais au fil des procédures, celles-ci se disloquent pour tendre vers la possibilité d'un changement de paradigme.

La scénographie conçue avec Anouk Maugein est une immense cathédrale de tissu incarnant l'idée d'une institution qui hérite plus qu'elle ne se construit. Cette masse imposante et versatile se présente tour à tour comme un piège, un abri, une membrane vivante.

Le travail chorégraphique d'Anna Chirescu (mouvements répétitifs, autoritaires et symboliques) et la vidéo en prise directe de Jérémie Bernaert viennent renforcer le vieil adage selon lequel « la justice doit se faire et se montrer en train de se faire ».

J'ai par ailleurs commandé à Loïc Nebreda des masques réalistes que porteront tous les interprètes pour accentuer le caractère désincarnant de notre regard face à cette

le caractère désincarnant de notre regard face à cette institution et son fonctionnement mécanique et répétitif.

Avec huit acteurs virtuoses dont un acteur amateur en réinsertion qui se pose comme le garant de notre récit mais aussi son instigateur, **LEVIATHAN** tente de renverser certaines évidences et d'opérer des points de bascule par-delà le bien et le mal, nous confrontant au dilemme de la violence, son exercice légitime et sa régulation par le droit. Depuis le récit biblique, cette même question cruciale : qui est le monstre ?

Lorraine de Sagazan, mai 2024



Quelle a été la genèse du projet ?

Pendant la crise sanitaire de 2020, nous avons entamé, avec l'écrivain Guillaume Poix, un nouveau protocole de travail en menant, dans les théâtres fermés, quelques 300 entretiens avec des personnes de tous horizons. À partir de ces rencontres, nous avons identifié, dans le champ social, ce qui constituaient à nos yeux des « manques » ou des « insuffisances ». Loin de toute démarche documentaire, thérapeutique ou évangélique, j'ai alors conçu un cycle de spectacles qui emploierait les moyens symboliques et performatifs de la fiction pour tenter de « répondre » à ces lacunes par autant d'actes théâtraux. Troisième volet de ce cycle, LEVIATHAN interroge le fonctionnement du système judiciaire français, ses béances et ses alternatives. Parce qu'elle organise les rapports et régule les conflits entre les membres d'une société, la justice est la clef de voûte du schéma social et civique. Pourtant, si chacun s'entend sur son idéal et sur sa mission, les opinions divergent quant à son application. À l'instar d'autres pays européens, la France connaît actuellement une crise de confiance sans précédent à l'égard de cette institution.

Quel a été votre processus de travail ?

De ces 300 entretiens, nous avons extrait les questions intimes et politiques les plus saillantes avec l'idée qu'elles allaient façonner l'écriture des spectacles. Fruit de nombreuses rencontres que nous avons pu mener avec avocats, magistrats, victimes et détenus, LEVIATHAN s'intéresse ainsi aux lacunes de la justice institutionnelle et témoigne des difficultés que ressentent autant les justiciables (victimes ou infracteurs) que le personnel judiciaire. Pendant plusieurs semaines, avec une partie de l'équipe, nous nous sommes immergés dans la 23^e chambre du Tribunal de Paris, ce pôle d'urgence pénale où ont lieu les procédures de comparution immédiate. Je pense avoir assisté pour ma part à trente jours de comparutions.

Qu'est-ce que la comparution immédiate ?

C'est une procédure simplifiée et expéditive qui dure en moyenne vingt minutes. Elle a pour but de juger l'auteur présumé d'une infraction à sa sortie de garde à vue. Tout le monde peut y assister, les audiences sont publiques. Elle est de plus en plus répandue et favorise largement l'incarcération puisque 70% des peines prononcées sont des peines de prison ferme. En comparution immédiate, l'ordre juridique ne fonctionne pas comme une instance d'intégration et d'organisation collective : il s'inscrit dans les conflits politiques et reproduit des rapports de force. On a pu y observer qu'un ou une prévenue fait rarement face

à sa victime, plutôt à un procureur qui établit la société comme la victime de l'infraction. Je pose alors ces questions : qui juge-t-on ? Comment ? Un crime est-il défini par le code pénal ou par la présence d'une victime ? Est-ce le code pénal qui réclame la justice ou la blessure et sa réparation ? Pourquoi un droit répressif plutôt qu'un droit restitutif qui prendrait en charge la réparation du préjudice subi ?

Pouvez-vous nous parler du Léviathan - le monstre biblique qui donne son nom au spectacle et en constitue le fil rouge ?

Cette figure mythologique et biblique a généré beaucoup d'interprétations. C'est une créature que l'on identifie sans véritablement la connaître et dont la puissance symbolique n'a cessé d'évoluer au fil des siècles. Le *Léviathan* de Thomas Hobbes, rédigé au XVII^e siècle, traite de la transformation de l'État et de la souveraineté. À partir de cet héritage philosophico-politique, le spectacle convoque cette figure du monstre afin d'interroger la violence inhérente à l'idée de justice ainsi qu'à celle de réparation

Votre démarche s'inspire également des pratiques de la justice dite « transformatrice ». En quoi consiste ce concept ?

Nous nous sommes en effet intéressés à la justice transformatrice et à l'abolitionnisme pénal. Ces mouvements consistent à remettre en question le système pénal dans son ensemble - police, tribunaux, prisons - et à imaginer des alternatives. Il s'agit d'envisager une véritable confrontation des parties, de créer les conditions d'un véritable « débat politique » au sein d'un tribunal où la victime et les besoins que celle-ci peut manifester sont au centre des considérations et des décisions. Dans ce processus, des experts peuvent intervenir, mais leur présence doit être minimale. L'enjeu est bien, pour la société civile, de se réapproprié l'œuvre de Justice. LEVIATHAN se présente comme un contre-espace dans lequel je mets en scène une investigation critique sur nos manières de considérer l'organisation et l'application du droit moderne, interrogeant ainsi nos pulsions de jugement et de répression. Les comparutions immédiates écrites par Guillaume Poix nous plongent à chaque fois dans le temps réel d'histoires singulières qui soulèvent nombre d'enjeux politiques et sociétaux. Mais au fil des procédures, elles se disloquent pour tendre vers la possibilité d'un changement de paradigme. Avec huit interprètes virtuoses dont un acteur amateur qui se porte garant de notre récit au même titre qu'il l'instigue, LEVIATHAN tente de renverser certaines évidences et d'opérer des points de bascule par-delà le bien et le mal, nous confrontant au dilemme de la violence, à son



exercice légitime et à sa régulation par le droit. Le spectacle pose, au fond, cette question cruciale : qui est le monstre ?

Comment se déroule votre collaboration avec Guillaume Poix ?

Je choisis le sujet avant de réfléchir à un pacte - c'est-à-dire à l'expérience que nous allons proposer au public. Ensuite, je fais des propositions de canevas à Guillaume qui est présent lors de toutes les répétitions. À partir d'une documentation commune, de nombreuses improvisations scéniques et de ses réflexions littéraires, il compose alors des textes de natures très variées permettant de confirmer ou d'invalider nos intuitions. Petit à petit, un squelette de spectacle apparaît et nous le peaufinons jusqu'à ce qu'il nous paraisse abouti. Nous restons en dialogue tout au long de la création. La structure même du texte de la pièce peut changer jusqu'à la première. C'est important pour moi d'avoir une logique de troupe. Je travaille avec la même équipe depuis des années. Il y a un dialogue permanent avec chaque corps de métier qui nous permet d'élaborer un langage commun.

Quels liens tissez-vous entre LEVIATHAN et Monte di Pietà, l'installation que vous présentez en parallèle à la collection Lambert ?

L'installation *Monte di Pietà*, conçue avec la scénographe Anouk Maugein, est une collecte d'objets confiés par des

archéologique ou un sanctuaire des chagrins, nous avons également travaillé sur l'idée du contre-espace ou de l'hétérotopie, concept forgé par Foucault en 1967. Ici comme pour LEVIATHAN c'est la blessure qui est au centre puisque ces objets représentent la douleur liée aux conséquences d'une injustice. L'installation est activée par des performances où des acteurs de la compagnie font l'inventaire des histoires, réécrites par Laura Vasquez. Je continue d'ailleurs à collecter des objets.

Entretien réalisé par Marion Guilloux pour le Festival d'Avignon, février 2024

Lorraine de Sagazan

Lorraine de Sagazan étudie la philosophie et suit une formation d'actrice de 2006 à 2010. Au Studio-Théâtre d'Asnières - Centre de Formation des Apprentis comédiens (aujourd'hui ESCA), elle apprend, grâce à l'alternance, à fabriquer collectivement. Elle y rencontre ceux et celles qui sont encore aujourd'hui ses partenaires de jeu et ses pairs. Elle décide de se tourner vers la mise en scène en 2015. À une époque où n'existe qu'une seule formation à la mise en scène à l'École nationale du Théâtre de Strasbourg, Lorraine de Sagazan demande à ceux qui l'inspirent de les suivre le temps d'une création. Elle part en 2014 à Berlin assister Thomas Ostermeier au travail sur *Le Mariage de Maria Braun* d'après Fassbinder, converse avec Marius von Mayenburg, rencontre Falk Richter et observe Romeo Castellucci sur les répétitions des pièces qu'il présente à Paris en 2015 et 2016.

Après la présentation à La Loge – Paris, de *Ceci n'est pas un rêve* (2014), première écriture collective avec quatre acolytes du Studio-Théâtre, on lui propose de participer au Festival Fragments d'Été à Paris, pour lequel elle choisit de travailler sur une adaptation de *Démons* de Lars Norén. La compagnie La Brèche est fondée à cette occasion, en 2015. Cette pièce-manifeste révèle son attention tournée à la fois vers le geste de l'auteur et le statut du spectateur, sa place, son regard, son état. Elle ouvre ainsi ce qui se distingue dans son parcours comme un premier cycle consacré à l'adaptation de textes du répertoire classique ou contemporain, à la manière dont « la fiction d'une oeuvre se confronte au réel ».

Lorraine de Sagazan signe en 2016 le second volet de ce cycle par l'adaptation d'*Une maison de poupée* de Henrik Ibsen, accentuant la recherche de ce qui, aujourd'hui, réactive le choc des chefs-d'oeuvre du passé. Soutenue notamment par le réseau des Scènes nationales, elle déploie sa compagnie La Brèche sur l'ensemble du territoire et se tourne vers l'international. En 2017, elle met en scène le texte lauréat du Prix RFI Théâtre 2017 : *La Poupée Barbue* d'Édouard Elvis Bvouma, premier spectacle jeune public qui tournera dans huit pays africains. En 2018, sur commande du Conseil Général du 93, elle crée *Les Règles du jeu* de Yann Verburch, un second projet adressé à la jeunesse. Cette même année, à Vienne, elle monte une adaptation d'*Onclé Vania* d'Anton Tchekhov avec des acteurs autrichiens. Elle clôt son premier cycle en 2019 par *L'Absence de père* d'après *Platonov* d'Anton Tchekhov dont elle co-signe l'adaptation avec l'auteur et dramaturge Guillaume Poix.

Intégrant franchement le vécu des acteurs, cette pièce amorce la recherche qui singularise un second cycle de création tourné vers la collecte de témoignages et la manière dont, cette fois, la fiction répond au réel.

Guillaume Poix co-signe l'écriture des pièces suivantes avec Lorraine de Sagazan. Celle qui interroge le regard des spectateurs, décide de rencontrer ceux qui ne voient pas et convie sur scène un acteur amateur non-voyant dans *La Vie invisible*, spectacle présenté au Théâtre de La Ville en janvier 2022. Prise dans les bouleversements provoqués par la pandémie depuis mars 2020, elle abandonne le projet de monter *Le Décalogue* de Krzysztof Kiełowski pour « radicaliser » le précédent geste en allant rencontrer et interroger au sujet de la réparation autant de personnes qu'il y a de jours dans une année. Le travail d'écriture commune mené avec Guillaume Poix approfondit l'expérience d'une subtile métathéâtralité qui pointait dès les premières recherches menées par Lorraine de Sagazan. *Un sacre* est créé en 2021. Accolée à cette pièce, *Mater Orba*, écrite depuis un témoignage pour une comédienne, est une petite forme vouée à être jouée in situ dans des lieux non dédiés.

Considérant les rencontres artistiques « comme un outil remarquable d'émancipation au service du plus grand nombre et comme un levier puissant d'éducation populaire sur un territoire », elle et son équipe adressent aux adolescents, amateurs et jeunes acteurs des ateliers de pratique réguliers, des actions culturelles fréquentes et des actions de formation supérieure ou professionnelle qu'ils mènent.

En 2022, elle présente dans le cadre des Nuits de Fourvière une adaptation très libre de *Catégorie 3.1* de Lars Norén avec des élèves de différentes disciplines sortant de l'ENSATT. Elle co-met en scène avec Julie Deliquet *Fille(s)* de, de Leïla Anis, autre artiste associée du Théâtre Gérard Philipe, création collective proposée aux petites filles, aux adolescentes et aux femmes de Saint-Denis qui participent aux ateliers amateurs du CDN.

C'est à Rome que Lorraine de Sagazan, pensionnaire de la Villa Médicis pour un an à compter de septembre 2022, mène ses recherches et rencontre celles et ceux qu'elle écrira avec Guillaume Poix, LEVIATHAN, qui sera créé en juillet 2024. Dans la continuité d'une écriture immersive, elle souhaite « inventer un rituel de justice par le théâtre ».

En janvier 2024, elle crée également *Le Silence* autour de l'oeuvre d'Antonioni à la Comédie Française - Vieux-Colombier.

(Mélanie Jouen pour Artcena)

Guillaume Poix

Ancien élève de l'École normale supérieure, diplômé de l'Ensatt en écriture dramatique, Guillaume Poix est romancier, dramaturge et traducteur.

En 2014, il a publié un premier texte de théâtre, *Straight*, lauréat de l'Aide nationale à la création des textes dramatiques d'Artcena et Prix des Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre en 2014, Prix Godot des lycéens et Prix Sony Labou Tansi des lycéens en 2016. Suivront *Et le ciel est par terre*, *Tout entière*, *Fondre* et *Soudain Romy Schneider* (finaliste du Grand Prix de littérature dramatique 2020, diffusé sur France Culture en septembre 2021 – Grand Prix de la Fiction radiophonique francophone de la Société des Gens de Lettres 2022). Son théâtre, traduit et joué dans plusieurs pays, est publié aux éditions Théâtrales.

Depuis 2019, il collabore avec la metteuse en scène Lorraine de Sagazan. Ensemble, ils ont créé *L'Absence de père* d'après Platonov de Tchekhov (2019), *La vie invisible* (2020, diffusé sur France Culture en mars 2021) et *Un sacre* (2021).

Entre 2020 et 2022, il a été auteur associé au Grand R, à La Roche-sur-Yon.

Il a traduit *Tokyo Bar* de Tennessee Williams et, avec Christophe Pellet, *Quand nous nous serons suffisamment torturés* de Martin Crimp (L'Arche, 2020).

Son premier roman, *Les Fils conducteurs* (Verticales, 2017 ; « Folio », 2019), a reçu le Prix Wepler - Fondation La Poste.

Son deuxième roman, *Là d'où je viens a disparu* (Verticales, 2020), a reçu le Prix Alain-Spiess et le Prix Frontières - Léonora Miano.

Son troisième roman, *Star* (Verticales), a paru en mars 2023.

Depuis 2017, il est conseiller artistique pour les fictions de France Culture.



DIRECTION ARTISTIQUE

Lorraine de Sagazan

ADMINISTRATION, PRODUCTION, DIFFUSION, RELATIONS PRESSE

AlterMachine

ADMNISTRATION, PRODUCTION, DIFFUSION

Marine Mussillon & Carole Willemot
marine@altermachine.fr | carole@altermachine.fr
+ 33 6 06 29 90 13 86 | + 33 6 79 17 36 65

RELATIONS PRESSE

Camille Hakim Hashemi
Camile@altermachine.fr
+ 336 15 56 33 17